

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°28 du 28 juin 2013

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°10

ERRATUM

à la circulaire n° 8378/DEF/EMA/CNSD/EIS/DREP du 17 juillet 2012 relative à la formation et à l'enseignement des techniques d'optimisation du potentiel au sein des forces armées.

Du 13 mai 2013

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES : *centre national des sports de la défense.*

ERRATUM à la circulaire n° 8378/DEF/EMA/CNSD/EIS/DREP du 17 juillet 2012 relative à la formation et à l'enseignement des techniques d'optimisation du potentiel au sein des forces armées.

Du 13 mai 2013

NOR D E F E 1 3 5 2 4 1 3 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 8378/DEF/EMA/CNSD/EIS/DREP du 17 juillet 2012 (BOC N° 55 du 21 décembre 2012, texte 8 ; BOEM 683.2).

Référence de publication : BOC N°28 du 28 juin 2013, texte 10.

La circulaire n° 8378/DEF/EMA/CNSD/EIS/DREP du 17 juillet 2012 est modifiée comme suit :

Au point 3.2.4.

Dernier alinéa.

Remplacer : « Un moniteur ou un instructeur TOP sera recyclé en moniteur TOP si le diplôme a été délivré à partir de 2004. » ;

Par : « Un moniteur ou un instructeur des techniques d'optimisation du potentiel professionnel (TOPP) sera recyclé en moniteur TOP si le diplôme a été délivré à partir de 2004. ».